

Délocalisation... d'heures de production !

CSE extraordinaire du 3 juillet :

Lors du CSE, le directeur et le RH du site ont annoncé les mesures suivantes :

- Délocalisation de production des Masterpact dans les zones MEA et CIS (Chine, Inde...) pour livrer la Russie, la Turquie, l'Arabie Saoudite...
- Lignes impactées : NT, NW, MTZ, pinces NW et MCH.
- 56.600 heures en moins (16.300 en 2019 et 40.300 en 2020).
- Conséquences sur l'emploi : -13 intérimaires en 2019 et -33 en 2020.
- La vocation du site reste inchangée.

En sachant que la production de 20% des mécanismes NW (pour le moment...) doit être faite en Inde, nous sommes intervenus sur les conséquences des emplois sur le site (CDI et intérimaires), ainsi que sur les conséquences pour les services supports.

Sur la question de l'avenir du site à horizon 2022 et après, aucune réponse de la direction.

Il est clair que le seul but pour Schneider, c'est d'augmenter la marge pour satisfaire l'appétit des actionnaires.

L'entreprise est bien contente de toucher l'argent du CICE et du CICR en France. Elle doit donc l'utiliser pour développer l'emploi en France.

L'état devrait avoir un contrôle de l'argent public qu'il distribue aux entreprises, et doit en tirer les conséquences pour celles qui délocalisent.

Depuis des années, le personnel fait des efforts importants (heures sup (payées ou gratuites), nuit, week-end, polyvalence, etc...), la **productivité n'a pas cessé d'augmenter, les crises qualité ont été gérées avec professionnalisme, et voilà comment Schneider nous remercie!!!**

Pour la CGT, la pérennité du site est en danger malgré les propos rassurant du directeur. Nous avons bien compris qu'il n'est qu'un pion sur cet échiquier, et que les décisions se prennent à Hong Kong...

Dans les jours qui viennent, nous viendrons discuter avec vous pour avoir votre avis sur d'éventuelles actions à mener...



EN TOUT CAS, HORS DE QUESTION
DE DÉLOCALISER LES PROFITS!



www.cgt-schneider.fr



contact@grenoble.cgt-schneider.fr